

Demande de prise en charge Prestations retraite CNRACL

En accompagnement de cette demande de prise en charge, nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir les pièces justificatives listées dans les annexes de la convention 1^{er} février 2025 au 31 décembre 2027 ainsi que l'imprimé « *Fiche de renseignements concernant l'agent* ».

Nom de la collectivité :

N° Siret de l'établissement siège :

Adresse :

N° de tél. : e-mail :

Nom du représentant, et qualité :

Cochez le(s) service(s) que vous souhaitez confier au Cdg79 :

Tarif FORFAITAIRE pour les RDV et dossiers suivants	
Demande de rétablissement au régime général et à l'IRCANTEC	30 €
DEMANDE DE RETRAITE CNRACL et RAFF	80 €
- Départ et ouverture des droits âge légal de droit commun	
- Demande de retraite progressive CNRACL	100 €
- Départ <u>OU</u> droits anticipés (carrière longue, catégorie active, ...)	100 €
- Demande d'avis préalable pour les fonctionnaires handicapés uniquement	100 €
- Demande de réversion	150 €
- Demande de retraite pour invalidité	200 €
Tarif FORFAITAIRE pour les RDV et dossiers suivants	
RDV ⁽¹⁾ PERSONNALISE AU CDG <u>OU</u> TELEPHONIQUE AVEC AGENT accompagné ou non par la collectivité	50 €
Accompagnement au CDG d'un gestionnaire retraite sur les outils mis à disposition par la Caisse des dépôts (CIR-Simulation et Demande de retraite)	150 €
Accompagnement à l'extérieur du CDG déplacement d'un agent du service pour un dossier très complexe, ou pour former le gestionnaire retraite sur les outils mis à disposition par la Caisse des dépôts (CIR-Simulation et Demande de retraite) à titre exceptionnel et sous réserve de la disponibilité du service. Facturé par jour quel que soit le temps passé.	280 €
Tarif FORFAITAIRE pour les dossiers relatifs au droit à l'information	
Envoi de données dématérialisées devant être transmises à la CNRACL : - Correction du compte individuel retraite (CIR), - Simulations de pension y compris pour leur <u>contrôle</u>	80 €

(1) NB: le RDV avec l'agent nécessitant la réalisation d'un dossier (correction du CIR, demande d'avis préalable pour les fonctionnaires handicapés, simulation ou demande de retraite CNRACL et RAFP), le dossier en question sera facturé, en plus du RDV, à la collectivité. Pour savoir quel type de dossier cochez, merci de vous rapprocher du Cdg79.

Cadre réservé au Cdg

L'Autorité territoriale demande la prise en charge relative au dossier ou à la situation de l'agent suivant :

(Prénom et NOM usuels de l'agent)

Fait à : Le.....

Cachet et Signature du Représentant de la Collectivité	Prénom et NOM du signataire :
	Qualité du signataire :